



## VOTRE CDO VOUS INFORME

Chère Consœur, cher Confrère,

Veillez trouver ci-après en lien, un message DGS URGENT n°2020\_71 relatif au rappel des tests antigéniques Vivadiag en raison de **faux positifs Covid-19** :

<https://gironde.ordremk.fr/files/2021/01/DGS-URGENT-71-Rappel-Tag-Vivadiag.pdf>

La Cellule Régionale d'Appui et de Pilotage Sanitaire (CRAPS) de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine rappelle que, suite à la publication par L'ANSM d'une décision de police sanitaire adressée à la société VIVACHEK visant à suspendre l'importation, la mise sur le marché, la distribution, la publicité et l'utilisation des dispositifs dénommés VIVADIAG Test rapid SARS Cov 2 Ag (suspension qui s'accompagne d'une demande de retrait de l'ensemble des tests distribués actuellement mis en quarantaine), il est demandé le 30 décembre 2020 par DGS-Urgent :

- aux pharmaciens d'officine **d'organiser le rappel des dispositifs** qu'ils ont délivrés aux des professionnels de santé ;
- aux autres professionnels de santé de **contacter l'officine qui les a approvisionnés** avec ce dispositif afin de procéder à leur retour

Bien confraternellement,

**La Commission Communication du CDO 33**